

# Saint-Egrève

## le journal

N°210  
FÉVRIER 2015



La **Métropole nouvelle** est arrivée



[www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)



[www.facebook.com/saint.egreve38120](https://www.facebook.com/saint.egreve38120)



disponible sur AppStore & Google play



**Vendredi 9 janvier, le Maire Catherine Kamowski et les élus du Conseil Municipal ont convié les Saint-Egrévois à la cérémonie des vœux aux habitants. Après un discours consacré aux attentats des 7 et 9 janvier et une minute de silence en hommage aux victimes, le Maire a présenté les élus du Conseil municipal et les axes de travail. Extraits :**

#### **Proximité et tranquillité publique**

Nouveauté pour ce mandat, trois Conseillers Municipaux en charge de la proximité : la proximité n'est pas une question nouvelle pour nous à Saint-Egrève. Mais nous avons voulu, pour ce mandat, la renforcer et l'organiser autour des Conseils des habitants que nous avons créés il y a plusieurs années. Ces élus sont donc vos interlocuteurs de proximité comme nous l'avons dit lors des dernières visites de quartier.

#### **Solidarités entre tous les âges de la vie**

Le dossier principal de ce secteur d'activités sera la construction du Pôle enfance de Fiancey/Prédieu. Je veux vous le dire ce soir : nous le ferons ! Nous le ferons tout simplement pour permettre aux jeunes mamans qui le souhaitent (c'est souvent elles qui font les sacrifices professionnels) de faire garder leur enfant pour poursuivre une activité professionnelle souvent nécessaire. Nous le ferons, à l'emplacement prévu comme nous l'avons dit pendant la campagne électorale pour faire bénéficier les tous jeunes Saint-Egrévois du même cadre moderne et du même environnement agréable dont bénéficient les autres jeunes enfants de Saint-Egrève.

#### **Projets et aménagements urbains**

Le secteur le plus impacté par les transferts de compétence à la nouvelle Métropole puisque toute la voirie communale est concernée. Néanmoins, il faudra s'assurer que le très bon niveau de services que nous avons rendu jusqu'à aujourd'hui, continue bien d'être assuré.

#### **Action culturelle et vie associative**

Mettre en place les Chemins du Patrimoine et faire vivre les équipements culturels que Saint-Egrève compte : La Vence Scène, la bibliothèque, le conservatoire de musique. Nous continuerons aussi à soutenir les

associations saint-égrévoises par la mise à disposition des locaux municipaux et par des subventions dont le montant en 2015 a pu être maintenu au niveau de 2014.

#### **Développement des pratiques sportives**

Il y aura bien sûr le suivi du projet de la nouvelle piscine intercommunale que le SIVOM du Néron va construire. Le mandat que vous avez donné est très clair : la piscine intercommunale sera construite au bord de la route départementale, à proximité immédiate de la station de tramway Fiancey/Prédieu, comme les cinq autres maires du canton l'ont également dit.

#### **Développement durable et cadre de vie**

Nous poursuivrons le bon travail engagé depuis plusieurs années à Saint-Egrève. Je pense en particulier à la mise en place de la transition énergétique que nous avons déjà engagée il y a six ans. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les services de la Ville de Saint-Egrève de nous avoir aidé à tenir notre engagement de faire baisser de 20 % toutes les consommations énergétiques de la Ville sur le mandat précédent.

#### **Education, l'avenir de Saint-Egrève**

Ce sont nos enfants et nos jeunes. Là encore, nous poursuivrons les efforts engagés lors des mandats précédents pour permettre aux écoliers de bénéficier d'un accès au numérique -je pense au développement en cours d'un Plan Numérique à l'école-, de donner à nos jeunes les moyens de se construire et de s'épanouir, de monter des projets, grâce au Patio ouvert en septembre dernier.

#### **Développement économique et commercial**

Nous continuerons à soutenir nos commerçants de proximité, comme nous le faisons

déjà avec le chantier du tramway. Notre partenariat avec La Métro se poursuivra, évidemment. La Ville de Saint-Egrève reste son interlocuteur privilégié comme cela a été le cas encore tout récemment avec le pôle de restauration de la zone économique intercommunale ETAMAT dont les lauréats ont été désignés fin 2014.

#### **Finances et services publics**

Nous continuerons à veiller au bon état de nos finances, de gérer le personnel communal, de vous informer et de toujours vous accueillir au mieux en vous proposant des services publics de qualité.

Les défis ne manqueront pas en 2015. L'inconnu peut faire peur mais l'avenir est enthousiasmant car, pour ce qui nous concerne à Saint-Egrève, il peut être comme nous le voulons. Au chapitre des défis qui se présentent à nous en 2015, il y aura la baisse des dotations de l'Etat et la Métropolisation. La baisse des dotations de l'Etat, vous en avez sans doute entendu parler, ce sont les fameux 50 milliards d'euros d'économies que l'Etat veut faire. L'effort qui nous est demandé est sans précédent : nous allons perdre d'ici à 2017, plus d'un million et demi d'euros de recettes. C'est considérable ! Cela représente chaque année, pour vous donner un ordre de grandeur, toutes les dépenses des équipements culturels de la Ville ou toutes les dépenses du service des sports ou toutes les dépenses scolaires non obligatoires ou bien encore le coût du fonctionnement du Centre Technique.

Inutile de vous dire que nous n'allons pas arrêter de faire fonctionner l'un ou l'autre de ces services mais qu'il nous faudra faire un effort dans tous les domaines de l'action municipale. Il nous faudra, dès cette année, nous interroger sur les différentes actions que nous menons, les analyser, voir comment nous pouvons les rationaliser et dialoguer avec vous pour faire des choix dans le respect des engagements pris devant vous. Au premier rang de ces engagements, il y a, bien sûr,

# sommaire n°210

celui de ne pas recourir aux augmentations de la part communale des impôts. Ce travail, cette réflexion sur la ville de demain se fera avec vous, avec les Conseils des habitants, pour vous faire partager les contraintes qui existent, les objectifs que nous voulons collectivement atteindre et les besoins auxquels nous voulons répondre.

Evidemment, la gestion municipale en 2015, comme c'était le cas avant, continuera d'être rigoureuse dans les choix que nous faisons pour respecter les équilibres budgétaires de la collectivité et conserver cette bonne santé qui permet l'action. C'est à un véritable changement de modèle que nous sommes confrontés et, avec votre participation, nous pourrions réussir ce défi.

Autre défi, la construction de la Métropole. Je vous le dis exactement comme cela est : tout reste à faire. Cette année 2015 sera de ce point de vue, également une année de transition.

La commune est l'aire de la proximité métropolitaine par excellence. Les élus communaux en sont les garants car qui mieux qu'eux ont la connaissance du terrain et des habitants ? Qui plus qu'eux ont reçu la légitimité de parler en votre nom ? Les élus de Saint-Egrève sont les plus capables de faire remonter vos préoccupations relatives aux compétences exercées par la Métropole. La proximité à Saint-Egrève, nous connaissons et nous la mettons en œuvre : nous connaissons notre ville, nous connaissons ses habitants, nous connaissons leurs besoins et leurs préoccupations.

Nous sommes évidemment favorables à la Métropole mais nous sommes contre l'uniformisation. Encore une fois, nous ne voulons pas d'une Métropole qui nivelle, nous voulons d'une Métropole qui excelle et qui respecte les communes. Alors, oui, l'année 2015 sera difficile. Elle a commencé de bien triste manière mais je veux que vous sachiez que notre action se place résolument dans l'action quotidienne au service de tous, au plus près des besoins de chacune et de chacun.

J'ai souhaité, nous avons souhaité, et notre programme en témoigne, que Saint-Egrève garde son identité, préserve la qualité de notre cadre de vie, facilite notre vie quotidienne et contribue au bien-être de tous.

Plus que jamais, en 2015, Saint-Egrève sera une ville responsable, écologique mais surtout solidaire. Plus que jamais, en 2015, Saint-Egrève aura du cœur ! Plus que jamais, en 2015, Saint-Egrève sera notre priorité !

A toutes et à tous, je souhaite donc une année d'espoir, une année d'action, une année utile. A toutes, à tous, bonne année 2015 !



l'intégralité des vœux en vidéo

web+



## 4-9 | les actualités

La Vence Scène et les jeunes  
Meubles en kit au collège Chartreuse  
Logements : du nouveau à Saint-Egrève  
Une forêt bien gérée



## | la Ville | 10-11 |

Sécurité

Souriez, vous êtes filmés

Vie quotidienne

Clics pratiques



## 12-15 | Dossier

Intercommunalité

La Métropole nouvelle est arrivée



## | les loisirs | 16-19

Focus

Le Chemin du Maroc

Événements

Ski nordique

Bridge

L'agenda du mois



20 Info pratique

21 Petites annonces

22 Expression politique

Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72

Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 200 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hernandez

Rédaction : Bruno Gimig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand

Maquette : service communication ■ Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

■ Impression : Imprimerie des Eaux-Clares, Echirolles

Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



## La première séance

Pour la première fois à Saint-Egrève, La Vence Scène a donné carte blanche à des collégiens de Barnave pour qu'ils organisent de A à Z (avec un peu le soutien de La Vence Scène tout de même) une soirée cinéma. Ainsi, grâce au relais de certains professeurs passionnés de septième art, sept élèves, dont six jeunes filles, se sont portés volontaires pour organiser un événement le 27 février prochain autour du film "Nos étoiles contraires". Tiré du livre de John Green, le film retrace le parcours d'Hazel et Gus deux adolescents américains atteints de cancer qui partent à la rencontre d'un auteur hollandais. Pour accompagner ce "carton" littéraire et cinématographique, une partie de l'équipe de cancérologie de l'Adolescent et de l'Adulte Jeune de l'Arc Alpin (AAJAA) du CHU de Grenoble qui travaille au quotidien avec des 15-25 ans



Les organisatrices de la carte blanche "Nos étoiles contraires" attendent le public le 27 février à 20h.

(et leurs proches) confrontés au cancer, sera présente à La Vence Scène aux côtés de jeunes en rémission afin de répondre aux questions du public.

"Quand notre professeur de Français nous a proposé de participer à ce projet cinéma, je me suis tout de suite portée volontaire", explique Chléa qui a

soumis aux autres élèves l'idée de travailler sur ce film, "en plus ma mère travaille à l'Hôpital. Il était donc facile de trouver des intervenants". Si Shanon, Emilie, Louanne, Gwenaëlle et Océane ont toutes ou presque déjà lu ou vu "Nos étoiles contraires", chacune a une relation propre avec le cinéma. Et si certaines

ont déjà participé à des ateliers audiovisuels au collège, d'autres se sont lancées dans cette expérience par envie d'autonomie. "En leur offrant cette carte blanche, la Ville montre aux collégiens que La Vence Scène leur est ouverte et est ouverte à leur projets" souligne Sophie Mazard responsable de l'équipement. ■

### Zapping du mois

JANVIER

Jeudi  
8



### Silence

Dans les services municipaux de Saint-Egrève comme partout en France, la vie s'est arrêtée pendant une minute. Après une brève allocution du Maire Catherine Kamowski et la lecture du poème "Liberté" de Paul Eluard par un agent de la bibliothèque municipale, l'assistance a observé un temps de silence et de recueillement rendant ainsi hommage aux victimes de l'attaque terroriste contre Charlie Hebdo.

## La Vence Scène et les jeunes

La Vence Scène, la culture ne se consomme pas de manière passive. Au contraire, de nombreuses initiatives sont mises en œuvre afin que les jeunes Saint-Egrévois s'approprient notamment le cinéma. Ainsi, outre les cartes blanches, de nombreuses animations leur permettent de s'initier à la cinéphilie. Travaillant avec le collège Barnave, La Vence Scène participe au dispositif national "Collège et cinéma" qui permet à toutes les classes de 5<sup>e</sup> d'aller voir trois films dans l'année. Participant au concours de critiques de film, les classes de 4<sup>e</sup> ont même obtenu, en gagnant le premier prix, que le festival Cannes Ecran Juniors soit organisé à Saint-Egrève en 2014. Des séances accompagnées d'un cours d'analyse filmique



sont aussi au programme, tandis que des stages organisés avec le Pôle Jeunesse dans le cadre de Passeurs d'Images, un dispositif d'éducation à l'image, permettent à des jeunes de passer derrière la caméra. ■

## Jobs d'été, c'est maintenant !

L'été peut sembler un peu loin mais les 18-25 qui désirent profiter de cette période pour dénicher un petit job doivent dès maintenant se mettre à la recherche d'un "boulot" digne de ce nom. Pour profiter des opportunités proposées par la Ville et des entreprises du canton dans le cadre de l'opération "jobs d'été", les jeunes ont jusqu'au 9 mars prochain. C'est en effet la date limite jusqu'à laquelle ils peuvent postuler à près de 200 emplois saisonniers, les fameux "jobs d'été" de la MEEN. Pour ce faire il faut impérativement transmettre un CV accompagné d'une lettre de motivation et de ses dates de disponibilité au 4 avenue du Général de Gaulle 38 120 Saint-Egrève.

En savoir + : 04 76 13 18 05.



**PORTES OUVERTES A LA MFR** : pour faire découvrir les formations en alternance qu'il propose, le centre de formation des MFR de Saint-Egrève organise des portes ouvertes le 6 février de 14h à 18h et le 14 mars de 9h à 17h. En savoir + : 04 38 02 39 50 ou [mfr.st-egreve@mfr.asso.fr](mailto:mfr.st-egreve@mfr.asso.fr)

## Zapping du mois

JANVIER  
Mercredi  
28



### Des gagnants pour la tombola

C'est dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville que le maire Catherine Kamowski, plusieurs élus du Conseil Municipal et une partie des commerçants de la ville se sont rassemblés pour remettre les prix de la Tombola de Noël. Voyages au bout du monde et autres lots ont ainsi été distribués aux gagnants qui se sont faits connaître. A noter : certains lots n'ont pas encore été réclamés et il est encore possible de les retirer en mairie (04 76 56 53 80) jusqu'au 20 février. Les bons numéros sont disponibles sur : [www.saint-egreve.fr/actualite/1844/tombola-recherche-gagnants/192-actualites.htm](http://www.saint-egreve.fr/actualite/1844/tombola-recherche-gagnants/192-actualites.htm)

## Du kit au collège Chartreuse



L'équipe R&D présente ses concepts au reste de la mini entreprise

Il y a un an tout juste, les colonnes de Saint-Egrève accueillait QR concept, une mini-entreprise créée par la classe DP3 des troisièmes du collège Chartreuse. Douze mois plus tard, l'entreprise a fermé ses portes, non sans avoir empêché le prix du service au

concours régional des mini-entreprises, et a laissé la place à 18 nouveaux jeunes entrepreneurs. A l'occasion d'un des cours assurés par Pierre Dufour et Anne Riado, de petits groupes d'élèves présentent leurs avancées sur plusieurs aspects de "Mob'You", une société de créa-

tion de modules de montages de meubles en kit. Aujourd'hui, l'équipe R&D détaille le fonctionnement futur des modules de construction. "Il y aura deux sortes de modules, les premiers en forme de U, les seconds en forme de L", expliquent les collégiens à leurs condisciples en illustrant

leur démonstration avec des maquettes de bois. Pour les relier entre eux, deux ou trois types de pièces d'assemblage seront créées grâce à l'imprimante 3D de la classe. Intervenant ça et là pour compléter les explications des jeunes en apportant un éclairage technique sur différents aspects du projet, les deux professeurs et Sylvain Duloutre de la société Oracle, le parrain de la mini-entreprise, soutiennent les jeunes et les encouragent à travailler par eux-mêmes, à tester leurs produits et à s'impliquer de manière autonome dans ce projet. Leur objectif est de commercialiser des packs de modules et de pièces d'assemblage avec lesquelles il sera possible de se confectionner des meubles sur mesure, comme dans un jeu de construction ! Des modèles-types seront même proposés aux acheteurs grâce à des QR codes renvoyant à des exemples sur Internet. A suivre donc... ■

## Logements : un dynamisme saint-egrévois



Les premiers habitants du Domaine de La Monta commencent à s'installer

**A** Saint-Egrève, l'actualité du bâtiment est riche en ce début d'année 2015. En effet, pas moins de 133 logements viennent d'être livrés dans le cadre du Domaine de La Monta en cours de réalisation sur les anciens terrains de e2v. Le

maire Catherine Kamowski et des élus du Conseil Municipal ont d'ailleurs visité le site et les appartements témoins accessibles aux personnes en situation de handicap le lundi 12 janvier dernier. Mais si les premiers habitants commencent à

s'installer, le projet est loin d'être terminé car sa deuxième tranche de 38 logements doit être livrée en janvier 2016 et la troisième de 81 appartements en janvier 2017. Cette opération importante fait partie des programmes immobiliers récemment menés sur

la commune. Certains, comme les 17 logements sociaux que Pluralis a érigé sur la place Pompée, les 18 appartements construits au Faubourg ou encore les 21 habitations créées par Grenoble-Habitat au 6 bis de la route de Grenoble ont été livrés ces derniers mois. Et d'autres sont en passe de l'être très prochainement puisque, en mars, doivent s'installer les premiers résidents de Villa Nova portée par Bouygues Immobilier. Au 24 de la route de Lyon, le projet compte 43 appartements dont 15 en locatifs aidés réalisés par la SCIC Habitat. Ces projets immobiliers ont été étudiés afin de préserver le cadre de vie local et prennent tous en compte la qualité de vie des habitants, des riverains mais aussi l'environnement et la mixité sociale. ■

## Le futur visage de Prédieu

**A** Prédieu, au niveau du square Armand Nordon, en lieu et place des anciens bâtiments du Pôle Jeunesse va être réalisé un nouvel ensemble de logements. Le permis de construire concerne quelques 92 appartements, dont 34 sont destinés à la location aidée ou à l'accession sociale. Il est porté par la SDH, la SAFILAF, et ACCELIA. Il a récemment été délivré et la première tranche de cet ensemble de quatre étages sera livrée en 2017. Outre les classiques T1, T2 ou T4, il comportera aussi des logements intergénérationnels ainsi qu'une salle associative de 80m<sup>2</sup> et des locaux commerciaux en rez-de-chaussée... ■



## 40 ans et plus que jamais d'actualité



L'équipe du "Planning" (archives)

**I**l y a quarante ans, le 17 janvier 1975, était promulguée un texte légalisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Quatre décennies plus tard, la Loi Veil est considérée comme un vecteur d'égalité entre hommes et femmes. Cet anniversaire est l'occasion de rappeler qu'à Saint-Egrève, cette loi reste au cœur de l'action du Planning Familial qui défend la contraception, lutte contre les violences faites aux femmes et assure la promotion

de l'éducation sexuelle auprès de populations ciblées. L'équipe, qui compte notamment quatre conseillères conjugales et un médecin gynécologue, reçoit dans ses locaux du 2, rue du 19 mars 1962, immeuble le Fié, les mardi et mercredi de 15h à 19h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14h à 17h. A noter, les consultations médicales (sur rendez-vous) sont gratuites pour les jeunes femmes de moins de 21 ans non assurées sociales et au tiers payant pour les autres. ■

**Contact : 04 76 75 33 04**  
[cpf.saint-egreve@leplanningfamilial38.org](mailto:cpf.saint-egreve@leplanningfamilial38.org)

## Gérer la forêt

Classés en tant que "forêt à fonction de protection", par Grenoble Alpes Métropole, les bois qui bordent le Néron jouent un rôle de rempart naturel contre les chutes de blocs. C'est pour améliorer et pérenniser cette fonction que "Bois des Alpes", l'entreprise missionnée par La Métro et supervisée par l'ONF réalise des travaux d'entretien spécifiques sur deux parcelles qui représentent près de 7 000 m<sup>2</sup> de forêt saint-égrévoise.

Ce chantier se déroule jusqu'au mois de mars prochain. Il a pour objet de "nettoyer" les pentes du Néron des "sujets" qui trop vieux ou trop abîmés, empêchent les jeunes pousses de se développer et de permettre, en cas de chute de blocs

de pierre, de servir de tampon entre le Néron et le territoire communal. Ainsi, pas moins de 74 arbres, ce qui représente 16 m<sup>3</sup> de bois, doivent être abattus au dessus de Champy dans un environnement de taillis sous futaie vieillies de hêtres et chênes fragilisés par l'incendie de 2003. Complexes, ces opérations d'abattage des arbres doivent être effectuées de sorte à préserver les arbres maintenus sur pied, ainsi que les zones de semis. Le sous-étage, essentiellement composé de buis et d'arbustes sera lui aussi nettoyé afin de favoriser le renouvellement du "peuplement forestier" par régénération naturelle. Au dessus de Fiancey, 2200 m<sup>2</sup> de forêt sont également traités. Plus délicat



Des techniciens saint-égrévois débroussaillant les pentes du Néron

à aborder, ce site, qui présente une pente de 70 % est peuplé par un mélange de chênes sessiles, d'érables à feuille d'obier, de frênes, de charmes et un sous étage de buis très dense.

Ici, il s'agit essentiellement de débarrasser les lieux des arbres qui s'effondrent après l'épisode neigeux de l'automne 2012. Pour ce faire 23 arbres vont donc être abattus. ■

## Pêches de gestion à la Roselière



Une carpe miroir capturée à Fiancey par Jérôme Macaire

Les adhérents de l'Union des pêcheurs fourbissent leurs cannes et se préparent à aller exercer leur art à la Roselière du Muscardin où, pourtant, la pêche est normalement interdite. Les bénévoles ont été mandatés par la mairie dans le cadre de la notice de gestion du site pour réguler les populations de poissons qui peuvent nuire à l'environnement. "Nous avons trois missions" explique Jérôme Macaire de l'AAPPMA. "Nous allons réaliser un inventaire des espèces présentes, prélever les poissons fousseurs comme

les carpes afin de permettre à la végétation de repousser, et réguler la présence des nuisibles comme les poissons chats qui prennent toute la place dans l'écosystème". Ainsi dès la fin février, les pêcheurs vont procéder à 10 ou 15 sessions de pêche annuelle durant lesquelles des stands d'information seront mis en place.

A noter : si les poissons chats doivent être détruits, les carpes seront pour leur part réintroduites dans les étangs EDF du Fontanil ou de Voreppe afin de les entretenir. ■

**ENQUÊTE PUBLIQUE** : une enquête relative à la déclaration d'utilité publique de travaux de sécurisation sur les pentes du Néron doit se dérouler en Mairie du 9 au 30 mars prochains



Zapping du mois

JANVIER

Jeudi  
15

### Ne pas faire feu de tout bois

Une bonne flambée dans la cheminée, cela fait partie des plaisirs de saison. Toutefois, ce geste n'est pas anodin et peut participer à dégager énormément de particules fines dans l'atmosphère. Ainsi si "se chauffer au bois c'est bien, bien se chauffer au bois c'est mieux" clamaient les organisateurs de la soirée proposée sur ce thème à la MSF. La cinquantaine de personnes présentes lors de cette rencontre ludique a donc pu faire le point sur le bon matériel, le bon bois et les bonnes techniques pour minimiser l'impact du chauffage bois sur la qualité de l'air.

## Le CHAI, une année en chantiers

Le 18 septembre 2010, le Centre Hospitalier Alpes Isère inaugurerait deux nouvelles unités accueillant le pôle urgences psychiatriques et le pôle médical Voiron Bièvre Chartreuse. Ces locaux préfiguraient la reconstruction d'un hôpital dont dépend un bassin de 650 000 personnes. Au printemps dernier, un centre logistique couplé à une pharmacie et des locaux administratifs, bordé d'un parking de 300 places a été mis en service. Aujourd'hui, c'est désormais sur la partie sud de l'hôpital que se déroulent les chantiers.

Les efforts se concentrent sur l'édification d'un bâtiment de 5 500 m<sup>2</sup> environ qui recevra à l'automne 2015 trois pavillons de 14 lits chacun ainsi qu'une unité de jour de 14 places et, à l'étage, un hôpital de jour pour jeunes enfants. Au milieu de ce chantier de 15 millions d'euros, Jacques Tchoukriel, directeur



La nouvelle pharmacie couplée au centre logistique du CHAI

adjoint en charge des travaux explique que "le bâtiment doit aussi recevoir différentes équipes mobiles. Les chambres ouvertes sur des patios sont distribuées de part et d'autre d'un axe central" où l'on retrouve notamment les locaux infirmiers. A côté de ce chantier, les bulldozers préparent le terrain laissé vacant

par la déconstruction récente d'un bâtiment. Des colonnes ballastées sont installées afin de servir d'ancrage au nouveau pôle de psychiatrie qui, en août 2016 regroupera, sur 6600 m<sup>2</sup> quatre unités de 25 lits. En 2015 toujours, une extension de 400 m<sup>2</sup> en R+1 va être accolée aux locaux de l'Institut de

Formation de Soins Infirmiers, ce chantier, qui se terminera en 2016, permettra de créer des salles de travaux pratiques. Et pour finir en beauté 2015, c'est l'intérieur de la Chapelle de l'Hôpital qui va être rénové du sol au plafond. ■

### Et c'est pas fini !

Après 2015, la mutation de l'hôpital continue puisque, outre la fin des chantiers actuellement en cours ou sur le point de l'être (voir ci-dessus), de nouveaux projets vont être lancés. Ainsi, début 2016 après que trois bâtiments auront été déconstruits au nord-est du site, un gymnase et un terrain de tennis seront édifiés. Fin 2016-début 2017, une fouille archéologique d'au moins 100 jours sur le site de l'ancien prieuré de Saint-Robert pourra être menée après la déconstruction de l'ancienne blanchisserie désaffectée et après cela commencera la construction du second pôle de psychiatrie adulte sur le même modèle que le premier et un accès par la Priola devrait être créé...

(75

C'est en millions d'euros le montant total estimé qu'aura coûté en 2018 la transformation du Centre Hospitalier Alpes Isère.

## Centre social : en route pour demain

Lancée en janvier, la concertation nécessaire qui va permettre de faire de la Maison des Solidarités et des Familles un centre social à part entière bat son plein. Après plusieurs jours d'enquête de terrain sur les marchés saint-égrévois, le CCAS a organisé le 24 janvier dernier un forum "Construisons ensemble un centre social" qui a réuni une quarantaine de personnes à la MSF. Cette matinée d'échanges a été l'occasion de faire un premier point sur les attentes exprimées par le public local en matière d'accueil et de solidarités. A cette occasion, des représentants du monde associatif, mais aussi des particuliers, se sont associés aux professionnels du secteur pour définir les grandes lignes du projet d'évolution de la MSF en centre social, qui à terme, sera "taillé"



sur-mesure pour les Saint-Egrévois et qui sera mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Bien évidemment, cette concertation continue jusqu'au 30 mai prochain, date à laquelle une réunion de synthèse sera proposée. ■

En savoir + : 04 76 56 05 40

# Tram E : la ligne "verte"



La mairie a défendu auprès du SMTC l'idée d'un engazonnement total de la ligne E

Petit à petit et malgré les intempéries, la ligne E du tram trace sa route à travers Saint-Egrève et certaines portions, quasiment terminées, sont sur le point d'être engazonnées.

Cet aménagement paysager, qui était demandé par la Ville pour toute la longueur de la ligne, est à la fois esthétique et respectueux de l'environnement. Ainsi, pour abreuver cette herbe rustique à pousser

lente, qui recouvre entre 80 et 95% de la longueur de la ligne, un nouveau système d'arrosage centralisé a été mis en place afin de faire pousser un gazon plus économe en eau. La Semitag et l'entreprise EVD (Espaces Verts du Dauphiné), chargée de l'aménagement paysager, ont mis au point un système d'arrosage basé sur la transmission d'informations par fibre optique. "Il s'agit d'une gestion centralisée. Les

10 programmeurs sont reliés via la fibre optique au PC central de la Semitag, situé à Gières. Et c'est depuis ce poste que la gestion de l'arrosage se fait (...) ce qui réduit fortement le nombre d'interventions physiques", explique au SMTC Franck Fedor de EVD. Une méthode de gestion qui d'après lui permet 25% d'économies par rapport à un pilotage classique de l'arrosage. A noter, l'eau ici utilisée sera

directement puisée dans la nappe phréatique, grâce à sept forages profonds de 20 à 25m et répartis le long du tronçon nord de la ligne.

Une eau dont le surplus, après avoir été filtré par un long boulevard de cailloux installé sous terre entre les rails, pourra être réinjectée dans la nappe phréatique.

La boucle est bouclée ! ■

**GAZON BENI** : les rouleaux de gazon qui seront bientôt plaqués le long de la ligne E poussent plus lentement qu'une herbe classique et consommeraient 50% d'eau en moins que le gazon existant en raison de sa plus forte résistance à la sécheresse

**RUE DES TROIS PONTS** : du 12 février au 18 mars la circulation rue des Trois Ponts est réglementée afin de permettre la réalisation des travaux d'alimentation électrique de l'immeuble "L'Orée du parc". Pendant cette période, la circulation pourra être coupée 4 jours (sauf aux riverains) entre le n°12 et la RD 1075

**CHANTIERS NOCTURNES** : jusqu'au 6 mars, le SMTC réalise l'enrobé définitif des voies de circulation longeant la ligne E. Ces travaux se déroulent entre 20h et 5h du matin. Des alternats peuvent être mis en place

## La Monta

Lancés l'été dernier, les travaux de rénovation du groupe scolaire de La Monta avancent bon train. Ce chantier de 520 000€ anticipe une évolution de la fréquentation de cet établissement dont les effectifs devraient bientôt augmenter. Depuis septembre, l'installation d'élèves de l'élémentaire Mixte 2 dans des bâtiments modulaires installés dans la cour a permis la rénovation énergétique et fonctionnelle de deux espaces situés à l'étage. Les élèves des quatre classes de maternelle vont intégrer temporairement ces nouveaux espaces le temps que soient réalisés dans leur école des travaux d'améliorations énergétiques et fonctionnelles ainsi que des remises aux normes. Au final, cette rénovation du groupe scolaire aura bénéficié d'un budget de 600 000 €.

## Métromobilité

Mardi 27 janvier, la nouvelle Métropole et le SMTC ont lancé « Métromobilité », un service qui permet désormais de mieux répondre aux besoins en déplacement des 450 000 habitants de l'agglomération. Il regroupe, un site internet, métromobilité.fr qui intègre la notion de multimodalité, « M », une application mobile pour profiter de l'« infotraffic en temps réel », calculer son itinéraires, connaître le « prochain passage » et obtenir des « alertes personnalisées ». En outre, métromobilité ce sont trois agences situées à Grenoble. ■



**Sécurité**

# Souriez, vous êtes filmés

**Depuis janvier, la Police Municipale a été dotée de mini-caméras. Grâce à ces dispositifs les agents peuvent à tout moment enregistrer leurs interventions. Explications.**

Depuis quelques semaines, les policiers municipaux arborent sur leur uniforme un nouvel outil discret mais pratique : une petite caméra télécommandée qu'ils peuvent déclencher à tout moment afin de filmer l'une ou l'autre de leurs interventions. "La décision de se munir de ce type d'équipement procède d'un constat simple", explique Thierry Dalla Rosa, le chef de la police municipale. "Les agents des forces de l'ordre quels qu'ils soient sont de plus en plus régulièrement soumis à des agressions verbales ou physiques dans l'exercice de leurs fonctions et leur action est régulièrement contestée. Dans ce contexte, les caméras permettent de sécuriser les interventions sur la voie publique aussi bien pour les policiers que pour les usagers. En effet, comme tout est enregistré, les agents doivent faire preuve d'une très grande rigueur". Les caméras peuvent être directement accrochées au gilet des agents mais aussi être fixées sur leur voiture de patrouille.

**Règles strictes**

Bien évidemment, l'utilisation d'un tel matériel impose des

règles de fonctionnement strictes "ainsi, les agents ont pour obligation de prévenir le public quand ils filment une intervention. Les données enregistrées sont conservées quinze jours de manière sécurisée. Elles sont ensuite "écrasées" si elles ne présentent pas d'intérêt particulier dans le cadre d'un litige", précise le chef de la police municipale qui rappelle que ces caméras peuvent aussi faire office d'appareil photo et être utilisées pour apporter des preuves dans des contestations de contravention de stationnement et dans de nombreux autres cas.

**Pacifier**

Conseiller municipal en charge de la tranquillité publique, Pascal De Filippis apprécie cette avancée pour les agents municipaux et espère que cela contribuera à "améliorer et pacifier les relations avec certains. Nous continuons à travailler en bonne intelligence avec la gendarmerie avec laquelle les échanges d'informations sont réguliers. Dans les mois à venir, la Ville va travailler sur différents sujets comme par exemple la vidéo-protection. Dans un premier temps, avec l'arrivée du tram, les



Une mini-caméra accrochée au gilet d'un policier municipal

agents municipaux vont devoir être particulièrement vigilants à ce que les automobilistes ne prennent pas de mauvaises habitudes de stationnement dès la mise en service de la ligne E. Il va falloir faire comprendre à tous les usagers qu'il n'est pas possible de se garer partout sous prétexte que l'on veut prendre le tram". ■

**7 500 €** et six mois d'emprisonnement, c'est ce à quoi s'exposent les personnes qui se rendent coupables d'insultes à agent. Un délit d'autant plus difficile à contester quand une preuve filmée accompagne le dossier.

**ERRATUM**

Dans le numéro 209 de Saint-Egrève le Journal, des coquilles se sont glissées dans les chiffres relatifs à la population saint-égrévoise. En effet, dans la hâte de mettre à jour les données en fonction de celles publiées au 1<sup>er</sup> janvier 2015, des chiffres relatifs au canton et non à la ville de Saint-Egrève se sont glissés dans l'article de la page 11. Ainsi, si l'ancien canton de Saint-Egrève comptait bien 11 277 logements, la commune de Saint-Egrève elle n'en regroupe que 6 892 dont notamment 4 241 appartements et 2640 maisons

**La Police Municipale en bref**

Les six agents de la police municipale de Saint-Egrève disposent d'une voiture, de deux motos et de deux VTT pour remplir leurs missions. Ils sont également équipés de gilets pare-balles et de machines à PV électroniques. Dix journées de formation obligatoires leurs sont imposées chaque année notamment en matière de gestion des situations conflictuelles.



**La prochaine séance publique aura lieu à 19h mercredi 8 avril**

Vie quotidienne

## Clics pratiques



**Pas toujours évident de trouver un créneau dans son emploi du temps pour aller faire un tour à la mairie remplir différentes formalités de la vie quotidienne. Heureusement grâce aux services en ligne du [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr), il est possible de se simplifier la vie !**

L'accueil à la Mairie est chaleureux, c'est un fait. Mais il n'empêche qu'on n'a pas toujours le temps de se rendre sur place pour profiter du professionnalisme des agents.

Pour les plus pressés, le portail [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr) permet de se simplifier certaines démarches. Par exemple, il est désormais possible de s'acquitter à toute heure de ses factures d'eau ainsi que de celles relatives à la famille comme la restauration scolaire, l'accueil périscolaire, la crèche et la halte-garderie, l'école municipale des sports ou encore L'Unisson. Plus besoin de se déplacer ni à payer un timbre pour payer par TIP ou par chèque...

### Mais ce n'est pas tout !

Il est possible de gérer en ligne une foule de démarches telles que les différentes demandes d'actes classiquement réalisées auprès du service Etat Civil, ou encore de modifier des repas

web+



pris dans le cadre de la restauration scolaire, d'accéder aux fonds de la bibliothèque, de s'inscrire directement à l'opération "Tranquillité absence" assurée par la Police Municipale et la Gendarmerie, de déclarer son relevé de compteur d'eau, de demander une intervention ou vous inscrire au concours maisons et balcons fleuris... Les demandes de publication sur les panneaux lumineux, les inscriptions à l'annuaire associatif ou sur l'annuaire économique et même le dépôt de petites annonces sont aussi de la partie de même que la prise de rendez-vous auprès des services de la commune. Si certaines démarches sont réservées aux parents d'enfants scolarisés (via le kiosque famille) ou aux Saint-Egrévois qui ont ouvert un compte citoyen, la plupart sont accessibles par tout le monde.

Au fil du temps, ces services sont amenés à se développer alors... restez connectés ■

## Le supplément

C'est parti, le supplément qui remplace l'Hebdo est désormais lancé et le numéro du mois de janvier a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Cette publication municipale qui complète "Saint-Egrève le Journal" en apportant un éclairage sur les sujets évoqués lors des conseils municipaux, paraît donc quinze jours après le magazine de la ville. Si le magazine reste le rendez-vous de la première semaine du mois, son Supplément est lui publié la 3<sup>e</sup> semaine de chaque mois.

Un nouveau binôme médiatique qui permet d'annoncer l'agenda des événements municipaux et associatifs pour les 15 jours à venir. ■



## Zapping du mois

JANVIER

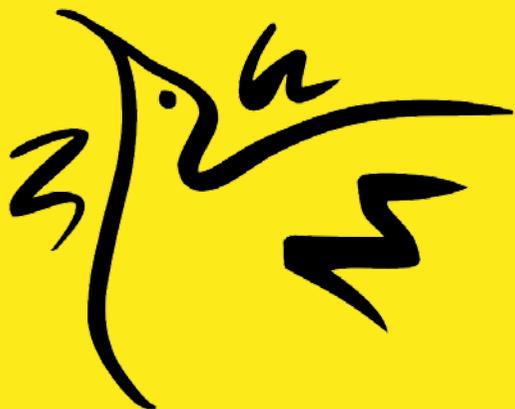
Mercredi

21



### Vœux au monde économique

Près d'une centaine d'entrepreneurs était attendue à la cérémonie des vœux adressés par la Ville au monde économique. Et c'est donc devant une salle du conseil archicomble que plusieurs élus du Conseil Municipal, emmenés par Jacqueline Paulhan, adjointe déléguée au développement économique et commerciale et René Descombat, conseiller municipal chargé du soutien à l'animation du commerce de proximité, ont présenté les défis de l'année 2015. A noter, Fabrice Hugelé vice-président à la Métro en charge de l'économie et de l'industrie est venu parler métropolisation avec les professionnels saint-égrévois.



# La Métropole en chiffres

## TERRITOIRE ET INSTITUTION

**49** communes

**446 521** habitants (chiffre INSEE 2015)

**550** kilomètres carrés

**124** conseillers communautaires

## FINANCE / ECONOMIE

**392** millions d'euros de Budget principal

**4** budgets annexes dont 65 millions d'euros pour les Déchets et 50 millions d'euros pour l'Assainissement

**220 000** emplois

**80** zones d'activité économique

**2<sup>e</sup>** pôle français de recherche

## TRANSPORT

**46** km de lignes de tramway

**80** millions de voyageurs/an dans les transports en commun

**18** parking relais

**5000** métro-vélo en circulation

**335** km de pistes cyclables

**600** km de chemins et sentiers

## Intercommunalité

# La Métropole

Annoncée de longue date, inscrite dans la loi de "modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles" (MAPTAM promulguée le 27 janvier 2014), l'agglomération grenobloise est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, l'une des 14 métropoles françaises.

Une nouvelle organisation qui implique une montée en puissance de cette structure intercommunale qui rassemble 49 communes dont Saint-Egrève. Montée en charge qui se traduit en particulier par un transfert de compétences de la Ville à La Métro dans des domaines aussi variés que l'économie, l'urbanisme, les énergies et l'espace public.

Mais en clair, à Saint-Egrève ça change quoi ?

sommaire du dossier

■ page 13  
*Qu'est-ce qui a changé en 2015 ?*

■ page 14  
*Il était une fois La Métro*

■ page 15  
*Les compétences de Saint-Egrève*



# ole nouvelle est arrivée



**M**APTAM. Derrière ce mot un peu incongru, se cache la loi de Modernisation de l'Action Publique et d’Affirmation des Métropoles. Promulguée le 27 janvier 2014, elle prévoit que tous les territoires de plus de 400 000 habitants, au sein d’une région urbaine de plus de 650 000 habitants, sont systématiquement transformés en métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Forte d’environ 447 000 habitants vivant dans l’une de ses 49 communes, l’agglomération grenobloise est donc devenue métropole au 1<sup>er</sup> janvier dernier. Ce passage en métropole voulu par l’Etat a pour objectif de mettre en place, en partenariat avec les communes, des projets de territoires cohérents aussi bien dans le domaine de l’aménagement que dans celui du

développement économique, de l’écologie... Dans un premier temps, l’évolution en métropole ne devrait pas fondamentalement bouleverser le quotidien des Saint-Egrévois car, si certaines compétences comme l’eau potable ou la voirie, ont glissé de la commune vers la Métropole, dans la pratique, les services municipaux restent à l’heure actuelle dans les communes et des conventions ont été passées entre les villes et La Métro afin d’assurer une véritable continuité du service public. “C’est une phase de transition”, explique Catherine Kamowski, Maire de Saint-Egrève et élue métropolitaine qui a été une cheville ouvrière de cette mise en place de conventions pour éviter tout dysfonctionnement.

Elle précise en outre que “nous nous efforçons, avec Catherine Haddad et Daniel Boisset (les deux autres élus représentants Saint-Egrève à l’assemblée communautaire NDLR) ainsi qu’avec les autres conseillers métropolitains, d’accompagner ce changement en douceur”. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, des compétences jusqu’alors exercées par les communes ont donc automatiquement été transférées à La Métro tandis que d’autres continuent à relever de la Ville (voir pages suivantes). La création de la Métropole entraîne de fait une évolution des équilibres budgétaires. Mais il convient de noter que le transfert de compétences de la Ville à la Métropole sera neutre pour le contribuable. ■

## LES 14 MÉTROPOLES FRANÇAISES

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Loi MAPTAM a permis la création de 14 métropoles. Outre Grenoble, voici la liste des autres métropoles françaises :

- ▶ Bordeaux
- ▶ Brest
- ▶ Lille
- ▶ Lyon
- ▶ Marseille
- ▶ Montpellier
- ▶ Nantes
- ▶ Nice
- ▶ Paris
- ▶ Rennes
- ▶ Rouen
- ▶ Strasbourg
- ▶ Toulouse

# ... Qu'est-ce qui a changé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 ?

## VOIRIE



DGDCOM@ LA METRO®

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, création, aménagement et entretien de la voirie communale sont du ressort de la Métropole qui donc gère désormais les “voies, ouvrages et espaces publics dédiés aux déplacements et au stationnement, accessoires de voirie, mobilier et équipements implantés sur l'emprise de ces espaces, hors équipement de propreté urbaine et d'éclairage public et accessoires à vocation esthétique”. En clair, cette définition signifie que si ce sont désormais les services métropolitains qui, outre le revêtement et la signalisation au sol des chaussées, vont entretenir la signalétique routière, les barrières des chemins, les îlots centraux des rues, les feux tricolores, les panneaux de rue et autres panneaux de signalisation, Saint-Egrève aura toujours la responsabilité de gérer tout ce qui a trait à l'éclairage public, les panneaux photovoltaïques, les fontaines et les bassins, le fleurissement et les emplacements dédiés à la collecte des ordures ménagères ainsi que la propreté urbaine.

## URBANISME



DGDCOM@ LA METRO®

La Métropole prend désormais en charge un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui détermine à l'échelle du territoire intercommunal les espaces prioritaires de construction de nouveaux logements, les espaces d'aération et de zones agricoles, les endroits nécessitant de l'équipement public et les efforts de solidarité pour le logement social. Mais si ce PLUi va permettre de raisonner en termes d'usages de l'espace au niveau métropolitain, la Ville de Saint-Egrève aura toujours la responsabilité de délivrer les permis de construire.

## HABITAT & ENVIRONNEMENT



DGDCOM@ LA METRO®

Si la Ville conserve une véritable relation de proximité avec les demandeurs de logements sociaux, la nouvelle métropole qui avait déjà la charge du Programme Local d'Habitat, de la politique du logement et des aires d'accueils des gens du voyage continue en outre à soutenir financièrement les efforts de réhabilitation thermique des particuliers en s'inspirant du dispositif Mur/Mur (campagne visant à améliorer l'isolation et le confort des copropriétés privées construites entre 1945 et 1975). La Métropole ambitionnerait aussi de développer un schéma énergétique intercommunal pour plus de cohérence dans la distribution de l'énergie. Enfin, alors qu'elle assurait déjà la gestion des déchets ménagers, la préservation d'espaces naturels métropolitains et le Plan Air-Climat, la métropole lutte désormais contre les nuisances sonores, contribue à la transition énergétique et développe des infrastructures nécessaires à l'usage de véhicules électriques...

## SERVICES

### “D'INTÉRÊT COLLECTIF”



Déjà responsable du traitement des eaux pluviales et usées, la métropole assure des services d'intérêt collectif comme l'assainissement (la collecte, le traitement des eaux, le contrôle des installations d'assainissement non collectif, la gestion de la station d'épuration Aquapôle...) ou les cimetières d'intérêt métropolitain et les crématoriums. Désormais, elle gère aussi l'eau potable ce qui lui confère la responsabilité d'un grand service public unifié pour une maîtrise totale du cycle de l'eau. Elle s'occupe aussi du service public de la gestion des bornes d'incendie, de l'abattoir du Fontanal et du Marché d'Intérêt National de Grenoble.

## ECONOMIE & EMPLOI



DGDCOM@LA METRO

La Communauté d'agglo assurait déjà la gestion de 15 zones d'activités économiques d'intérêt communautaire comme Vence Ecoparc à Saint-Egrève. Elle assure désormais la création, l'aménagement et la gestion de toutes les zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques du territoire ce qui permet un développement économique cohérent et une meilleure répartition des emplois. La Métro est en outre la seule collectivité compétente en matière de soutien à l'innovation technologique et assure seule le soutien aux pôles de compétitivité. Elle mène des actions de financement de bâtiments universitaires ou d'équipements scientifiques dans le cadre de procédures avec l'État et la Région. En matière d'emploi et insertion, elle voit son action renforcée et elle définit désormais la stratégie globale de développement touristique. Enfin c'est elle désormais qui élabore une stratégie globale de dynamisation et de revitalisation commerciale bien que l'animation locale, l'organisation des marchés de détail... restent de la responsabilité de la ville.

L'intérêt est de développer une politique économique capable d'attirer les entreprises et de faciliter leur installation. Développer une politique économique globale englobant aussi bien l'agriculture locale que le tourisme devrait permettre à l'agglomération de développer son attractivité. Bien évidemment Saint-Egrève reste en charge de nombreux dossiers de proximité comme par exemple l'animation locale des commerces, la gestion des marchés alimentaires ou encore les liens avec les entreprises artisanales et commerciales.

## Les compétences de Saint-Egrève

Bien que de nombreuses compétences aient été transférées à la nouvelle Métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, la Ville a encore bien du pain sur la planche puisque elle a la responsabilité d'assurer : l'Etat civil, les élections, la police municipale et ses missions de prévention et de sécurité, la propreté urbaine, l'éclairage public, les espaces verts, l'accompagnement des personnes âgées, l'entretien des écoles et la réussite éducative, la petite enfance, l'enfance et le périscolaire, la santé, l'environnement et le développement durable, le sport, la vie associative, la culture, les projets urbains communaux ainsi que la solidarité...

## LES COMPÉTENCES DE LA MÉTRO

De l'aménagement à la gestion des services d'intérêt collectif, Grenoble-Alpes Métropole remplit de nombreuses missions réparties en six grands domaines de compétences de la métropole dont voici une liste exhaustive :

### Développement et aménagement économique, social et culturel

- ▶ Création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques
- ▶ Actions de développement économique, copilotage des pôles de compétitivité
- ▶ Promotion du tourisme
- ▶ Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche
- ▶ Aménagement d'équipements culturels, socio-culturels, socioéducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain

### Aménagement de l'espace métropolitain

- ▶ Scot, schéma de secteur, PLUi et documents d'urbanisme
- ▶ Organisation de la mobilité, création et entretien de voirie, signalisation, parcs et aires de stationnement, PDU
- ▶ Création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain
- ▶ Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares
- ▶ Établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communication

### Politique locale de l'habitat

- ▶ Programme local de l'habitat (PLH)
- ▶ Politique du logement, aides financières au logement social, actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- ▶ Amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- ▶ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

### Politique de la ville

- ▶ Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale
- ▶ Dispositifs locaux de prévention de la délinquance et d'accès aux droits

### Gestion des services d'intérêt collectif

- ▶ Assainissement et eau
- ▶ Création, gestion, extension des cimetières d'intérêt métropolitain et des crématoriums
- ▶ Abattoirs et Marchés d'intérêt national
- ▶ Service public de défense extérieure contre l'incendie

### Protection et mise en valeur de l'environnement

- ▶ Gestion des déchets ménagers
- ▶ Lutte contre la pollution de l'air
- ▶ Lutte contre les nuisances sonores
- ▶ Contribution à la transition énergétique
- ▶ Adoption d'un plan climat-énergie territorial
- ▶ Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- ▶ Création et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains
- ▶ Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques
- ▶ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016)



## Le Chemin du Maroc

**Sofien, Aziz... en tout, douze ados âgés de 12 à 16 ans se préparent à s'envoler en juin prochain pour le Maroc avec en ligne de mire la petite ville de Taroudant où ils comptent bien arriver les bras chargés de cadeaux destinés à l'orphelinat local. Rencontre.**

C'est une fin de journée comme les autres pour les jeunes du foyer départemental le Chemin installé aux Brioux, à deux pas de la Halle Jean Balestas. Pourtant ce soir, à l'occasion d'une rencontre avec une partie de l'équipe en train de monter un projet solidaire à Taroudant, une petite ville marocaine nichée à un peu moins de 100 km à l'est d'Agadir, les esprits se sont déjà un peu envolés vers cette destination. Il faut dire que depuis le début de l'année scolaire, 12 jeunes âgés de 12 à 16 ans et encadrés par quatre animateurs mettent sur pied un voyage qui sort quelque peu de l'ordinaire. Plus que pour un simple voyage à l'étranger, le groupe se mobilise autour d'un projet humanitaire pas banal : s'en aller dans un orphelinat

marocain pour y construire une ludothèque et la garnir de toutes sortes de jeux et autres jouets. Aziz, l'un des participants explique qu'au-delà du don, cette action est aussi l'occasion de mesurer "tout ce qu'on peut avoir ici par rapport à là-bas. Par exemple, ici avoir sa chambre avec douche ça paraît normal mais là-bas, ils sont huit par chambre"...

### Montage

Né de la rencontre fortuite entre Jacques Hoarau, l'un des éducateurs du Chemin avec l'équipe de l'orphelinat de Taroudant, "Maroc solidaire" est un projet de longue haleine. Les professionnels du Chemin y "travaillent depuis l'an dernier. Les jeunes ne sont impliqués que depuis le mois de septembre. La condition pour qu'ils participent était qu'ils devaient s'engager à soutenir le projet jusqu'au bout", explique Cédric Martin l'un des membres encadrant de "Maroc Solidaire". "On a surtout récolté pas mal de jouets, des vêtements et des livres aussi", se réjouit Sofien, l'un des adolescents qui participent à cette aventure tandis que l'éducateur précise que

"on récolte auprès des personnels de l'établissement, mais aussi chez les particuliers et l'Association Familiale nous a aussi bien aidés".

### Concrétisation

"Au début, quand on parlait du projet avec les jeunes, c'était abstrait pour eux. Mais plus l'échéance approche plus ça se concrétise, plus ils s'intéressent", explique Jacques Hoarau. "Toute l'année on met en place des actions de collecte de jouets et de financement", renchérit Cédric Martin qui souligne le fait qu'un tel projet, même s'il bénéficie de subventions diverses dont une aide aux projets jeunes de la Ville de Saint-Egrève, nécessite un financement important. C'est pour trouver une partie des fonds nécessaires à leur voyage -environ 10 000€- que les jeunes "organisent des repas pour les personnels de l'établissement, ou proposent de nettoyer leurs véhicules". "On a aussi tenu la buvette de la soirée Black & White" organisée par le Pôle Jeunesse de Saint-Egrève précise Sofien avant que l'animateur ne rappelle qu'un grand "repas dansant va être organisé le 16 mai prochain. Pour ça, la mairie

nous a prêté l'Espace Robert Fiat où l'on espère accueillir entre 200 et 300 personnes".

### 15 jours

Au final tous ces efforts devraient permettre au groupe de s'envoler vers le Maroc à la fin du mois de juin. Mais si une moitié de ce séjour sera consacrée à réaménager deux salles de l'orphelinat pour y installer la ludothèque et initier les jeunes locaux à leurs nouveaux jeux de société, ce voyage c'est aussi pour les enfants du Chemin, l'occasion de "découvrir le Maroc. Nous avons aussi prévu de visiter Agadir, Ouarzazate, Marrakech et même d'aller faire un tour dans le désert", expliquent les éducateurs qui soulignent le fait que pour une bonne partie des participants, ce voyage sera le premier. Outre la découverte du Maroc, c'est tout un projet pédagogique qui anime le groupe dont chacun espère sortir grandi... ■

**A noter :** le projet solidaire récolte encore des jeux et jouets pour les enfants de Taroudant. Pour faire un don, contacter : Cédric Martin au 06 50 34 27 29.

### Le Chemin en bref

"Maison d'enfants", le Chemin est un établissement public financé par le Conseil Général qui accueille des jeunes au titre de la protection de l'enfance. Un peu plus de 80 adultes sont mobilisés pour s'occuper des 92 adolescents répartis sur les deux sites du Chemin, 54 le sont à Saint-Egrève et 38 à Corenc.

## Cap au nordique !

Ouf, la neige s'est faite désirée mais la voilà finalement qui tombe sur les reliefs autour de Saint-Egrève. Et ça, pour l'USSE ski nordique, c'est une bonne nouvelle. Grâce à l'enneigement, le groupe loisir peut s'en aller arpenter les stations alentours tous les samedis au départ de la Maison des Solidarités et des Familles. Le coup d'envoi de ces après-midis est donné à 13h depuis le 10 janvier dernier. En février, les skieurs pourront ainsi profiter du désert d'Entremont (le 7 février), de Corrençon (le 14), d'une journée à la joue du loup de Super Dévoluy (le 21)

et même assister aux championnats de France Masters le 28 février et le 1<sup>er</sup> mars au Col de Porte.

C'est le dimanche que le groupe compétition se retrouve pour s'en aller disputer des courses longues distances inscrites au calendrier FFS.

Pour en savoir plus il suffit d'aller faire un tour sur le site [www.usse-skinordique.fr](http://www.usse-skinordique.fr) ou de contacter directement Bruno Balme au 06 59 91 99 87. ■

**A noter :** les inscriptions se font les mardis de 19h15 à 20h au sous-sol de la Maison des Solidarités et des Familles.



**SKATING :** à l'USSE ski nordique, une monitrice MFI encadre un groupe jeunes de 11 à 15 ans dans lequel quelques places sont encore disponibles. Le groupe "skating adultes" bénéficie régulièrement des conseils des compétiteurs

**CINE-CONCERT :** samedi 28 février la bibliothèque Barnave propose une soirée autour du documentaire sur les Rolling Stone "Shine a light" réalisé par Martin Scoresse. 20h30

**PIYO ! :** l'association MJC de Saint-Egrève a mis en place une activité Piyo qui se déroule tous les mercredis matins au Patio de 9h15 à 10h15. Inscriptions obligatoires le mardi de 14h30 à 17h30 ou le mercredi de 14h à 18h30. En savoir + : [www.mjc-st-egreve.fr](http://www.mjc-st-egreve.fr)

## La Base du Bridge !

La BASE pour bien apprendre le bridge c'est la Bridge Association Saint-Egrève dont les adhérents se réunissent à l'Espace Visancourt, au numéro 4 de la rue des Mails, afin de s'adonner à ce jeu de cartes d'une infinie richesse stratégique. Pour en savoir plus sur ce club ouvert le jeudi à 14h et le vendredi à 20h toute l'année et dont les membres participent le lundi soir aux tournois homologués "rondes de France Société Générale", il suffit d'aller faire un tour sur <http://stegreve.bridge.free.fr> ou d'appeler au 04 76 75 26 14 ou au 04 76 75 43 30.

**A noter :** des cours initiation et perfectionnement sont proposés le mardi à 20h30

**GYM BIEN ETRE :** il reste des places dans les cours adaptés de la méthode Feldenkrais proposés le mercredi à 19h30 dans la salle yoga de l'Espace Europe. Contact : 04 76 75 54 32

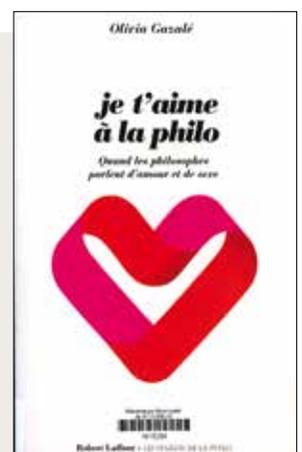
**AMOUR ETERNEL ? :** la philosophe Olivia Gazalé vient le 27 février à la Bibliothèque Barnave pour essayer de répondre à la question "Peut-on promettre l'amour éternel ?" lors d'une conférence proposée à 20h30

## le temps de lire

### Secteur ADULTE

**Je t'aime à la philo** d'Olivia Gazalé aux éditions Robert Laffont

L'auteur propose une réflexion autour de l'amour d'un point de vue moderne pour ceux qui souhaitent se réapproprier le questionnement le plus essentiel de la vie en évitant l'écueil de la naïveté, du cynisme et du conformisme. Cet essai est le premier à répondre à cette interrogation, en croisant la philosophie et la littérature, la religion, l'histoire, la sociologie, la psychanalyse et la biologie.



### Secteur JEUNESSE

**Les sentiments, c'est quoi ?** de Oscar Brenifier et dessins de Serge Bloch, collection philozenfants aux éditions Nathan

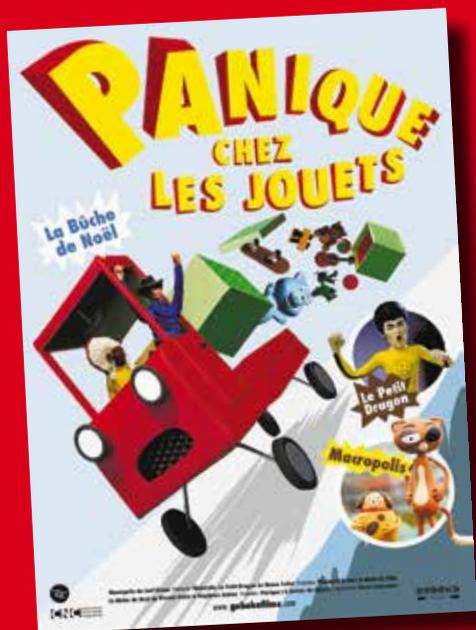
Ce documentaire propose aux enfants de réfléchir sur les sentiments : Penser, juger par soi-même et pouvoir acquérir sa propre autonomie : quand penser devient un jeu d'enfants...

Une collection claire et ludique qui permet aux petits comme aux grands de s'exprimer en toute liberté.



## Séance animée

Mercredi 18 février à 15h, La Vence Scène propose une séance animée autour du film "Panique chez les jouets". Dans ce film d'animation français de Joël Simon, Bruno Collet et Vincent Patar, les jouets mènent une vie secrète trépidante. Il regroupe "Macropolis", "Le Petit Dragon" et "La Bûche de Noël", trois courts métrages dont la projection sera suivie d'une animation "Jeux & Jouets" mise en place en partenariat avec la ludothèque de l'Association Familiale. Les "séances animées", organisées un mercredi ou un samedi par mois à La Vence Scène comprennent une séance de cinéma jeune public suivie d'une animation aux tarifs habituels du cinéma. Ainsi, les enfants dès 4 ans peuvent à la fois voir des films et s'initier à des activités ludiques.



### Demandez le programme :

Le programme cinéma paraît toutes les trois semaines et est disponible dans de nombreux lieux, il est aussi consultable sur :  
[www.lavencescene.saint-egreve.fr](http://www.lavencescene.saint-egreve.fr)  
[www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)  
[www.allocine.fr](http://www.allocine.fr)

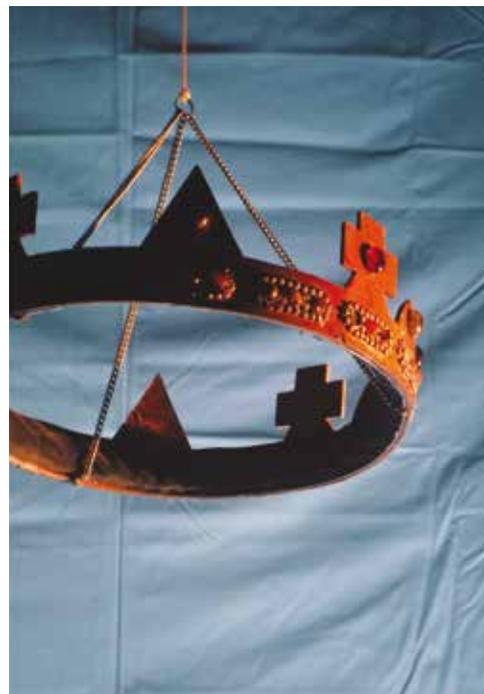
# LA VENCE SCÈNE

## Richard III

Vendredi 6 février à 20h30, le Théâtre du Risque / Compagnie La Troup'ment revisite Richard III, l'ultime volet de la guerre des Deux Roses. Mise en scène par Sébastien Geraci, la pièce de William Shakespeare prend place au moment où après avoir vaincu les Lancastre, le clan des York se déchire jusqu'à son propre anéantissement. Chronique historique, mais surtout portrait au vitriol d'un Richard III laid, difforme et boiteux qui va ravir le pouvoir à ses frères et à leur descendance en les conduisant à la mort. Jouant la carte du minimalisme, La Troup'ment réduit le nombre de personnages à huit afin de recentrer l'intrigue sur l'ascension amoralisée d'un homme avide de pouvoir. "Un cheval ! Mon royaume pour un cheval !" ■

### En savoir plus :

[www.facebook.com/projetRichardIII](http://www.facebook.com/projetRichardIII)



## Résidence

Pour développer sa vision du shakespearien Richard III, la compagnie saint-égrévoise de La Troup'Ment a été reçue en Résidence à La Vence Scène en octobre et novembre dernier. Un accueil qui a permis au collectif emmené par Sébastien Geraci de se plonger dans une œuvre classique et de la revisiter de fond en comble à travers une vision plus contemporaine du théâtre.

## Théâtre amateur

A Saint-Egrève, le théâtre amateur est particulièrement dynamique. En effet, outre La Troup'Ment qui travaille des pièces dans un registre contemporain, des troupes amateurs comme Rouge Banane et à Vence Théâtre proposent aussi régulièrement des spectacles du répertoire traditionnel ou récent. Cette dernière association, qui vient d'organiser Festiatre son festival de théâtre amateur à La Vence Scène, propose en outre des formations théâtre pour tous les âges. ■



### En savoir + :

**Compagnie La Troup'Ment** : Tél. 04 38 12 85 19, [latroupment@gmail.com](mailto:latroupment@gmail.com)  
<http://latroupment.free.fr>

**Rouge Banane** : Tél. 06 70 60 25 29, [mireille.roux49@wanadoo.fr](mailto:mireille.roux49@wanadoo.fr), <http://rouge-banane.fr>

**A Vence Théâtre** : 29 rue des Glairaux, [contact@a-venge-theatre.fr](mailto:contact@a-venge-theatre.fr)  
Tél. 06 77 08 95 15, [www.a-venge-theatre.fr](http://www.a-venge-theatre.fr)

Renseignements : 04 76 56 53 18

Billetterie : sur place ou [www.lavencescene.saint-egreve.fr](http://www.lavencescene.saint-egreve.fr)



# l'agenda du 6 au 21 février

VENDREDI 6 FÉVRIER

**Loto du Club des Mails** à l'Espace Visancourt. Ouvert à tous, il commence à 14h.



**Portes ouvertes** à la Maison de la Maintenance des MFR. L'occasion de découvrir les Bacs pro et BTS en alternance proposés à Saint-Egrève. De 14h à 18h.

**En savoir + :** 04 38 02 39 50.

SAMEDI 7 FÉVRIER

**Jeux Déj'** à l'Espace Europe par l'Association Familiale. Un moment pour jouer en famille autour d'un petit-déjeuner. De 9h à 12h.

**En savoir + :** 04 76 75 27 57  
www.af-st-egreve.org

**Ateliers Graines d'Artistes** par LABO, l'atelier bleu orange de Mireille Arbellot. Ouvert aux enfants et aux adolescents de 4 à 14 ans, ils sont l'occasion de travailler le dessin, la peinture et le modelage. De 13h30 à 16h30.  
**En savoir + :** 06 86 32 15 82 ou latelierbleuorange@gmail.com



SAMEDI 14 FÉVRIER

**Basket ball**, rencontres régionales organisées par la section Basket de l'USSE au gymnase intercommunal L. Terray. 13h.  
**Tennis de table**, l'USSE reçoit la délégation Sud Est Rhône à la Halle Jean Balestas dans le cadre du championnat national par équipes. Dès 17h.

DU 16 AU 20 FÉVRIER

**Stages de peinture**, les matinales graphiques de l'atelier de l'Islo. L'occasion de s'initier aux pastels, à l'huile et aux techniques mixtes. Tél. 06 16 08 59 70.

SAMEDI 21 FÉVRIER

**Tennis de table**, matches du championnat national par équipes à la Halle Jean Balestas. 16h.

**Boules lyonnaises**, la section sport boules de l'USSE organise la Coupe Cellier fontainois au boulodrome intercommunal couvert. Dès 8h.



## LA VENCE SCENE cinéma

### ▶ Invincible

Le 6 février à 20h, le 7 fév. à 17h30, le 9 fév. à 20h.

### ▶ Phœnix (VOSTF)

Le 8 février à 20h30 ; le 9 fév. à 18h le 10 fév. à 20h30.

### ▶ La famille Bélier

Le 7 février à 20h30 ; le 8 fév. à 17h30 ; le 10 fév. à 17h30.

### ▶ Queen and country (VOSTF)

Le 9 février à 20h30 ; le 10 fév. à 18h.

### ▶ Timbuktu (VOSTF)

Le 7 février à 20h ; le 8 fév. à 18h ; le 10 fév. à 20h.

### ▶ Souvenirs de Marnie

Le 7 février à 15h ; le 8 fév. à 15h ; le 9 fév. à 17h30 ; le 10 fév. à 15h.

### ▶ Taken 3

Le 8 février à 20h ; le 9 fév. à 15h30 ; le 10 fév. à 16h.

### ▶ Gus, petit oiseau grand voyage

Le 7 février à 15h30 et 18h ; le 8 fév. à 15h30 ; le 9 fév. à 15h ; le 10 fév. à 14h.

### ▶ La grande aventure de Maya l'abeille

Le 10 février à 10h30. (Ciné p'tit déj dès 10h).

### ▶ Les jours venus

Le 11 février à 20h30 ; le 12 fév. à 20h30 ; le 13 fév. à 20h30 ; le 15 fév. à 20h30 ; le 16 fév. à 16h.

### ▶ Les moomins sur la Riviera

Le 11 février à 15h30 ; le 12 fév. à 15h30 ; le 13 fév. à 15h30 ; le 14 fév. à 14h30 ; le 15 fév. à 17h30 ; le 16 fév. à 15h30 ; le 17 fév. à 18h.

### ▶ Les nouveaux héros

Le 11 février à 17h30 ; le 13 fév. à 15h (3D) ; le 14 fév. à 16h30 ; le 15 fév. à 15h30 ; le 16 fév. à 17h30 ; le 17 fév. à 15h (ciné goûter) ; le 18 fév. à 15h30 ; le 19 fév. à 15h30 ; le 20 fév. à 15h et 17h30 ; le 21 fév. à 15h.

### ▶ Papa ou Maman

Le 11 février à 20h ; le 12 fév. à 18h et 20h ; le 13 fév. à 18h ; le 14 fév. à 20h ; le 15 fév. à 18h ; le 17 fév. à 20h30.

### ▶ La nuit au musée 3

Le 11 février à 15h ; le 12 fév. à 17h30 ; le 14 fév. à 15h30 ; le 15 fév. à 15h ; le 16 fév. à 18h ; le 17 fév. à 15h30.

### ▶ Charlie Mordecai

Le 11 février à 18h ; le 12 fév. à 15h ; le 13 fév. à 20h ; le 14 fév. à 18h ; le 16 fév. à 20h ; le 17 fév. à 17h30.

### ▶ 2 jours, une nuit

Le 13 février à 17h30 ; le 14 fév. à 20h30 ; le 16 fév. à 20h30.

### ▶ Mommy (VOSTF)

Le 15 fév. à 20h ; le 17 fév. à 20h.

### ▶ Toute première fois

Le 18 février à 20h ; le 19 fév. à 18h ; le 20 fév. à 18h ; le 21 fév. à 20h.

### ▶ Disparue en hiver

Le 18 février à 17h30 ; le 19 fév. à 20h30 ; le 21 fév. à 18h.

### ▶ Loin des hommes

Le 19 fév. à 20h ; le 21 fév. à 17h30.

### ▶ Le sel de la Terre (VOSTF)

Le 18 février à 20h30 ; le 20 fév. à 20h30.

### ▶ Panique chez les jouets

Le 18 février à 15h (séance animée avec l'Association Familiale)

### ▶ Les nouvelles aventures de Gros-Pois et Petit-Point

Le 18 février à 18h ; le 19 fév. à 16h ; le 20 fév. à 16h ; le 21 fév. à 16h.

### ▶ Foxcatcher

Le 19 fév. à 17h30 ; le 20 fév. à 20h.

### ▶ The Grand Budapest (VOSTF) : le 21 fév. à 20h30.

**Handball**, l'équipe N2 de l'USSE reçoit Val de Cray à la Halle Jean Balestas. 20h45.

DU 9 AU 20 FÉVRIER

### Vacances scolaires

DU 9 AU 13 FÉVRIER

**Stages de peinture**, les matinales graphiques de l'atelier de l'Islo. L'occasion de s'initier aux pastels, à l'huile et aux techniques mixtes. Tél. 06 16 08 59 70.

**Stage d'aquarelle**, pour enfants et adolescents par Haut en Couleurs (nouvelle appellation de Culture et Détente) à l'Espace Visancourt. Observer, créer, laisser son imagination s'exprimer dans la magie de l'eau et de la couleur à travers un art "ludique". De 9h30 à 11h30.

**En savoir + :**

www.cultureetdetente.info  
ou 06 88 23 45 89.

## ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**  
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15). Jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et la Régie Municipale de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

**Formalités administratives :** **04 76 56 53 01**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15 et le jeudi 8h30-12h15 et 13h30-19h30

**CCAS :** **04 76 56 53 47**  
Lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15 - mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV. Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

**Permanence des élus :** **04 76 56 53 41**  
Cabinet du Maire :  
Catherine Kamowski, sur RDV  
Pierre Ribeaud, Conseiller général, sur RDV : **04 76 00 37 22**  
François Brottes, député : **04 76 92 18 96**  
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse. RDV le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois 14h30-16h30 en mairie.

**Archives municipales :** **04 76 56 53 04**

## PERMANENCES

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**  
sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 11h30.

Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**  
sur RDV un lundi par mois de 14h à 17h

Architecte : Sur RDV en mairie **04 76 56 53 17**

Ecrivains Publics : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois, 9h-11h.

Sécurité Sociale : reprise des permanences le 9 mars 2015

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**  
Sandrine Sougey, chaque mercredi de 9h à 12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève sur rendez-vous

Permanence Juridique : un jeudi par mois de 17h à 19h30 et un mercredi par mois de 16h à 18h30 sur rendez-vous

Médiation : Edouard Tournier, conciliateur de Justice **04 76 56 53 00**  
les 1<sup>er</sup> jeudis du mois, 14h-17h sur RDV en mairie

Point Ecoute Intercommunal : **06 37 48 59 93**  
Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi de 9h à 13h, à la Maison des associations, 1 rue Casimir Brenier. Mercredi de 14h à 18h à la Maison de l'enfance et de la famille, 2919 rue du petit lac, Saint-Martin le Vinoux.

Centre de planification et d'éducation familiale : **04 76 75 33 04**  
2 rue du 19 mars 1962.

Mardi de 13h à 19h, mercredi de 13h à 17h, jeudi de 13h à 17h30, vendredi de 14h à 18h ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

## SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**

Gendarmerie : 12 rue des Peupliers **17** ou **04 76 75 30 93**

Centre antipoisons Lyon : **04 72 11 69 11**

Centre de secours : 2, rue de Planfay **04 76 27 99 10**

Secours en montagne, Isère : **112**

Urgence dépannage gaz naturel : **0800 47 33 33**

Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

## SANTÉ

Allosécu : **0820 900 900**

SIDA Info Services (n°vert) : **0800 840 800**

Ambulance VSL : **04 76 75 34 04**

Cliniques Vétérinaires

du Néron (Dr Moriceau et Moutard) : **04 76 04 84 69**

de Fiancney (Dr Eckert) : **04 76 75 32 84**

## SERVICES

Radio Taxi banlieue : **04 76 54 17 18**

## SERVICES PUBLICS

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron **04 76 13 18 05** (MEEN) 4 av Général de Gaulle. Permanence accueil information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. Lundi de 14h à 17h30 ; mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; vendredi de 8h à 12h30.

**La Poste :** 63, av. du Général de Gaulle **3631**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

**SNCF Saint-Egrève :** 1, rue des Bonnais **3635**  
Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

**Trésorerie Principale :** **04 76 75 32 79**

**GRDF raccordement :** **09 69 36 35 34**

**EDF raccordement :** **0810 14 46 84**

**La Métro :** **04 76 59 59 59**

Régie Assainissement : **04 76 59 58 17**

Collecte des ordures ménagères : **0800 500 027**

Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **0800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.

**Régie municipale des eaux :** **04 76 56 53 20**

## PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 07 au 13/02 : pharmacie La Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"

Du 14 au 20/02 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue du Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux

Du 21 au 27/02 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

Centre Commercial "Les Charmettes"

Du 28/02 au 06/03 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue de Général de Gaulle

Du 07 au 13/03 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

## À SAINT-ÉGRÈVE : LA RÉFÉRENCE LOCALE DE L'IMMOBILIER



**Yves Lorinquer**  
IMMOBILIER

Vos conseillers

Jean-Yves LAMARCA  
et Patricia SCHMITT

Place du Pont de Vence



ST-EGREVE

Beau T5 d'env. 83 m<sup>2</sup>, 4 chambres, cuisine équipée, séjour lumineux, dble vitrage, cave, proche Tram et toutes commodités. Bon état.

CLASSE ÉNERGIE : D **168 000 €**



ST-EGREVE

Maison individuelle de fin 18e, parfaitement rénovée, 5 chambres aux volumes généreux, 2 sdb, cave voûtée, garage, jardin clos, au calme.

CLASSE ÉNERGIE : C **520 000 €**



ST-EGREVE

Ds copro bon standing, avec ascenseur, gardien, espaces verts, proche toutes commodités, T2 lumineux, entièrement refait à neuf.

CLASSE ÉNERGIE : D **125 000 €**



ST-EGREVE

Bâtisse rénovée avec charme, 5 chambres, 2 sdb, spacieux séjour, grande cuisine équipée, cheminée, atelier, cave à vin, abri voiture.

CLASSE ÉNERGIE : C **403 000 €**

[www.lorinquer.com](http://www.lorinquer.com) - Tél. 04.38.02.03.00

## Julien MOURIER

### Espaces Verts

DEVIS GRATUIT

Entretien Espaces Verts - Elagage  
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte

Tél: **06 70 86 92 05**

## CARROSSERIE de la PRIOLA

Tous travaux de carrosserie

Grands, moyens et petits travaux - Marbre

Assurances diverses

Tél. **04 76 75 10 70**

**1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève**



# | expression politique

Groupe

## **Priorité Saint-Egrève**

### **Tous citoyens !**

Au moment où vous lirez ces lignes, beaucoup d'encre aura coulé depuis les attentats des 7 et 9 janvier. Je vous propose de réfléchir ensemble, au delà de l'horreur et de l'indignation, à ces faits odieux. Prenons le temps de voir comment, à notre niveau, dans notre ville, nous pouvons agir pour une plus grande ouverture, une plus grande compréhension les uns des autres. Le mouvement associatif est bien sûr en première ligne dans le rapport à autrui : les actions que les associations saint-égrévoises mènent avec le soutien de la Ville contribuent à partager et à faire partager nos valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité, nos idéaux républicains.

La connaissance des autres passe également par la diffusion de la culture : livres, cinéma, théâtre, danse sont à Saint-Egrève à la portée de tous.

L'éducation de nos enfants aussi, à travers les clubs, les accueils périscolaires, les crèches et le soutien aux écoles, nous permettent de poser les bases d'un avenir plus respectueux des autres.

Toutes ces associations sont bien vivantes à Saint-Egrève, toutes ces structures existent à Saint-Egrève. Faisons de tout cela, des atouts, une force pour consolider un meilleur "vivre ensemble" et préparer l'avenir.

A la brutalité, à la terreur, répondons par le savoir pour tous, la connaissance des autres et le respect de chacun. Tous unis dans une même République, sachons nous connaître pour nous reconnaître : tous citoyens !

Pascal de FILIPPIS, Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

## **Saint-Egrève Autrement**

### **Vivre Tous Ensemble**

Les terribles événements de janvier 2015 nous ont fortement ébranlés tant ils questionnent les fondements même de l'unité de notre pays. Même si l'action des forces de police et de gendarmerie nous rassure, que pouvons-nous faire, habitants, élus locaux, chacun à notre échelle, pour favoriser le dialogue et vivre ensemble en paix ?

Nous sommes convaincus que deux acteurs ont un rôle essentiel dans la cohésion de notre société : l'école et les associations.

L'école de la République, tout en garantissant l'égalité des chances, contribue fortement à faire de nos enfants des citoyens, aptes au dialogue et respectueux des différences. C'est une lourde responsabilité mais fondamentale qu'endossent les enseignants et le personnel municipal encadrant. Essayons de les soutenir, chacun à notre façon. Nous devons également mobiliser les moyens de la collectivité pour que nos écoles aient les capacités humaines et matérielles d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions. Dans ce contexte, la réforme des rythmes scolaires est une formidable opportunité pour les communes de jouer un rôle renforcé de co-éducateur de nos enfants.

Le monde associatif a également une place centrale dans la cohésion sociale. Par sa nature bénévole, son ouverture à tous et sa très grande diversité, il permet à chacun de s'épanouir dans sa passion ou de découvrir un domaine inconnu. Chaque association, quel que soit son objet, crée du lien entre les citoyens et leur permet d'échanger afin de mieux vivre ensemble.

Il faut favoriser et soutenir fortement le monde associatif dans sa diversité et permettre à chaque initiative indépendante de trouver sa place. Nous encourageons tout le monde à s'engager ou à participer, d'une manière ou d'une autre, à la vie des associations.

La France est un pays formidable. L'avenir est ouvert pour nous et pour nos enfants. Les défis sont là, nous avons les moyens de les relever, tous ensemble.

Françoise Charavin, Jean Marcel Puech et Hassan Belrhali  
hassan.belrhali.ps@gmail.com

Groupe

## **Ecologie, Solidarité, Citoyenneté**

### **2015 : tolérance et démocratie**

Les assassinats à Charlie hebdo, à Montrouge et à Vincennes les 7 et 9 janvier ont créé un profond séisme dans la société française et bien au-delà.

Notre groupe municipal condamne ces actes barbares, est solidaire des victimes et de leurs familles, et appelle toute la population de Saint-Egrève à la tolérance, au respect de l'autre, de ses différences et à la vigilance contre toute dérive sécuritaire et liberticide. Plus que jamais il nous semble important d'affirmer haut et fort que nous n'avons pas peur de ceux qui cherchent à nous diviser ou à nous opposer les uns aux autres, mais que nous n'avons pas non plus besoin d'un Etat policier pour veiller à notre sécurité au point de nous priver de nos libertés fondamentales.

Face à la montée des intégrismes et de l'extrême droite, une municipalité a le devoir de lutter contre toutes les formes de discrimination religieuses et racistes. Elle peut le faire, par exemple, en encourageant les initiatives des associations qui travaillent dans ce sens. Elle peut également travailler en partenariat avec les écoles, les collèges et toutes les structures qui accueillent des enfants et des jeunes autour de projets éducatifs et culturels axés sur le respect des règles de la laïcité, mais aussi de la liberté de pensée, d'expression et de culte. Enfin, elle peut encourager les échanges interculturels à tous les niveaux, y compris au sein de services municipaux.

Une ville ouverte et démocratique est aussi une ville qui encourage l'expression de ses habitants et de la diversité des membres qui l'habitent. C'est pourquoi notre groupe demande une augmentation du nombre de panneaux d'expression libre et des panneaux associatifs. Pourquoi pas une page d'expression libre sur le site de la ville ? Nous aurions aussi aimé lors de la traditionnelle cérémonie des vœux que chaque conseiller municipal ait la possibilité de s'adresser personnellement à la population. Quand une seule voix couvre systématiquement toutes les autres, le silence fait le lit de l'indifférence et de l'abstention.

Laurent AMADIEU, Brigitte RUEF, Tania BUSTOS  
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

## **Pour une gauche authentique à Saint-Egrève**

### **SOMBRE BUDGET 2015**

L'élaboration du budget 2015 pour notre ville s'est déroulée au moment où le gouvernement décidait une baisse sans précédent des dotations de l'Etat aux Communes, soit 28 milliards pour la période de 2014 à 2017.

A St-Egrève le budget se trouve amputé de 200 000 € en 2014 et 470 000 € en 2015. A cela s'ajoutent les incertitudes sur l'emploi public et les conséquences financières de la métropolisation pour les communes. Souligner cela, c'est être réaliste.

Les communes financent plus de 70 % des investissements publics. Les restrictions imposées au nom de l'Europe ne peuvent qu'aggraver la crise et le chômage : emplois publics et privés sont menacés. Les pouvoirs de décision des communes et les moyens financiers pour développer les services à la population vont se réduire comme peau de chagrin pour être transférés à la métropole. Dans ces conditions la part du budget de la commune consacré au social, à la solidarité, à la proximité et à la démocratie doit être renforcée en priorité avec une réelle concertation avec les habitants. L'information ne suffit pas. Les constructions du pôle enfance et de la piscine intercommunale sont urgentes, en étalant le financement dans le temps pour éviter une augmentation de la fiscalité. Les contribuables n'en peuvent plus ! Autre point à discuter : la réalisation d'une maison médicale d'urgence, avec tous les partenaires concernés, pour mieux répondre aux besoins de la population et soulager les services d'urgences du C.H.U.A ce jour aucune réaction de la majorité municipale à cette proposition. C'est regrettable ! On ne peut gérer les communes, berceaux de la démocratie, en dehors des contraintes imposées par l'Etat. Mais leur devenir est préoccupant. Se lamenter comme le fait la majorité municipale ne suffit pas. Il est urgent d'agir pour mettre en échec les sombres projets gouvernementaux. Par exemple en agissant pour la gratuité des transports, gage d'écologie, de solidarité et d'emplois. Au regard de ces éléments, j'ai voté contre le budget 2015, adopté par la majorité municipale.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche-PCF  
<https://gaucheauthentiquetestegreve.wordpress.com>